

DOSSIER EX035618 - AUBERGE « LA MODERNE », SAINT-CYR-SUR-MORIN

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination Auberge « La Moderne », aujourd'hui
Musée de Seine-et-Marne

Commune : Saint-Cyr-sur-Morin

Département : Seine-et-Marne (77)

Datation : XIXe et début XXe s.

Description synthétique : Ancien hôtel-restaurant en meulière

Identité du propriétaire : Le Département.



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Cet édifice est très représentatif de l'architecture de la région par son emploi de la pierre meulière, dont la vallée du Morin est un haut-lieu d'extraction, jointe à un enduit rocaillé très en vogue au XIX^e siècle dans l'architecture traditionnelle d'Île-de-France. Sa fonction d'hôtel-auberge, matérialisée par l'enseigne peinte encore visible sur sa façade, rajoute à cette qualité architecturale un intérêt historique, puisque l'établissement a accueilli des personnalités du monde artistique et littéraire venues rendre visite à l'écrivain Pierre Mac Orlan, installé à Saint-Cyr-sur-Morin.

Enfin, l'édifice est intimement lié à la mémoire locale car il abrite une collection d'outils de la vie rurale, rassemblée par Pierre Guibert, le directeur de l'auberge. Cette collection est aujourd'hui présentée au public dans le cadre du « Musée de la Seine-et-Marne », le Département ayant racheté l'édifice en 1985. Le jardin de simples et le potager aménagés à proximité contribuent à faire connaître le passé agricole de l'Île-de-France.

DOSSIER EX035797 - FERME DE VARATRE, LIEUSAIN

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Ferme de Varâtre
Commune : Lieusaint
Département : Seine-et-Marne (77)
Datation : XVIe-XVIIe et XIXe s.
Description synthétique : Ferme briarde à cour fermée, avec douves et colombier
Identité du propriétaire : Communauté d'agglomération « Grand Paris sud »



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

La ferme de Varâtre à Lieusaint est un très intéressant exemple de ferme briarde à cour fermée, entourée de douves. Elle est liée à un fief existant depuis le Moyen Âge ; d'où la présence du colombier, attribut seigneurial, dans l'une des deux cours de la ferme. On peut faire remonter aux XVI^e-XVII^e siècles les éléments les plus anciens encore conservés aujourd'hui, à savoir : le colombier, le bâtiment à deux arches situé à son voisinage (anciennes cuisines) - particulièrement remarquable par la mise en œuvre de ses arcades en pierre de taille -, les douves qui entourent la ferme et les ponts dormants qui les enjambent.

Les autres bâtiments témoignent de l'évolution de la ferme au XIX^e siècle, avec notamment la construction d'un nouveau corps de logis pour le fermier, en 1864. La ferme de Varâtre est en effet très représentative de l'histoire des techniques agricoles, s'étant orientée vers l'élevage du mouton Mérinos au XIX^e siècle, puis vers la culture de fruitiers (pommes et poires) dans la seconde moitié du XX^e siècle, sous la direction du dernier exploitant.

Cet ensemble caractéristique de l'architecture rurale briarde a été rattrapé par l'urbanisation, avec la mise en place du « Carré Sénart » dont elle constitue le seul élément ancien conservé. Rachetée récemment par la Communauté d'agglomération, elle a fait l'objet de très riches études historiques et archéologiques qui permettent de retracer son histoire, depuis les activités agricoles de l'époque carolingienne jusqu'à nos jours.

La ferme de Varâtre apparaît donc incontestablement comme un ensemble patrimonial remarquable de ce secteur en plein développement. Afin de valoriser le lieu par un projet public-privé, en cours de définition, la Communauté d'agglomération se propose d'y mener une restauration exemplaire, rendue nécessaire par l'état très dégradé de certains bâtiments anciens, comme le colombier privé de sa toiture.

DOSSIER EX035735 – MOULIN JAUNE, CRECY-LA-CHAPELLE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional
Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Moulin Jaune
Commune : Crécy-la-Chapelle
Département : Seine-et-Marne (77)
Datation : XIXe-XXIe s
Description synthétique : Maison individuelle et jardin
Identité du propriétaire : Slava Polunin



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Le Moulin Jaune, anciennement Moulin Nicole, a été construit dans sa forme actuelle en 1802. Le célèbre clown Slava Polunin l'a acquis en 2001 pour en faire son lieu d'habitation d'une part et un lieu culturel de création artistique d'autre part. Depuis son acquisition, Slava Polunin s'attache à restaurer et développer le site en veillant à respecter son histoire. A l'intérieur, les pièces de vie et de travail ont été aménagées entre 2001 et 2010 avec l'intervention de nombreux artistes contemporains selon une thématique singulière à chaque fois. Chaque pièce présente ainsi un univers à mi-chemin entre réalité et imaginaire. À l'extérieur, le bâtiment repeint en jaune a été orné au rez-de-chaussée d'une œuvre des deux frères brésiliens Os Gemeos, artistes exposés dans divers lieux d'art contemporain à travers le monde dont le Palais de Tokyo.

Le jardin du Moulin Jaune, labellisé « jardin remarquable » en 2014 pour sa créativité, s'étend le long d'un cheminement de près de 800 m longeant la rivière du Grand Morin. Plusieurs micro-constructions remarquables ont été édifiées depuis 2008 : notamment un « conservatory » de pur style classique victorien, une cabane aux formes étranges entièrement conçue en matériaux biosourcés, un pavillon de thé réalisé selon les techniques traditionnelles coréennes de construction des Daemokjang, inscrites au patrimoine culturel de l'humanité et un « bateau renversé » inséré dans son environnement naturel.

Par la notoriété internationale de son propriétaire qui en a fait son laboratoire de création, son expérimentation permanente, l'intégration fine des œuvres dans leur environnement naturel et les usages quotidiens qui en sont faits, le Moulin Jaune constitue un ensemble unique en son genre en France et à l'étranger.

DOSSIER EX036039 – VILLA « MAX », CHELLES

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Ensemble : villa « Max »

Commune : Chelles

Département : Seine-et-Marne (77)

Datation : XIXe s. (1889)

Description synthétique : Villa de style éclectique et son jardin avec fabriques en béton armé.

Identité du propriétaire : La commune



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

La villa « Max », édifiée en 1889 à proximité de la gare de Chelles, est l'une de ces nombreuses habitations de style éclectique construites au XIXe siècle en Île-de-France. Ses façades jouent sur la fantaisie créative caractéristique de l'architecture de la villégiature : le belvédère qui domine la maison, les matériaux de couleurs diverses (brique, ardoise, enduit imitant la pierre), le soin apporté au décor (voir par exemple les aisseliers supportant la toiture en débord), sont autant de marqueurs de ce style qui a connu un grand succès dans la région parisienne, entre 1880 et 1914.

La villa conserve en outre des fabriques de jardin en ciment armé qui ont également connu une grande vogue à cette époque, ainsi qu'en témoigne l'abondante production de la maison Tricotel.

Cette maison de caractère a été rachetée par la commune, qui en mène la restauration en partenariat avec la Société d'Archéologie et d'Histoire de Chelles, membre du Groupement REMPART-Île-de-France.

DOSSIER EX035977 - EGLISE RUSSE, CHAMPAGNE-SUR-SEINE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination	Chapelle orthodoxe Notre-Dame-de-Toutes-les- Protections, appelée « église russe »
Commune	Champagne-sur-Seine
Département	Seine-et-Marne (77)
Datation	1937-1938
Description synthétique	Chapelle communauté russe établie à Champagne-sur-Seine pour fuir la guerre civile et travailler dans l'usine Schneider
Identité du propriétaire	Commune de Champagne-sur-Seine



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Cette chapelle orthodoxe, construite en 1937-1938, témoigne de l'implantation à Champagne-sur-Seine, durant les années 1920, d'une communauté russe – comptant notamment des « russes blancs » fuyant la guerre civile – attirée par la forte croissance de l'usine de matériel électrique Schneider-Westinghouse (équipement hydroélectrique de la France, moteurs de traction pour les nouvelles lignes françaises électrifiées).

Le petit édifice domine la cité ouvrière de l'Aubépine. Il a été construit à l'initiative du Conseil d'Administration de l'association « Colonie Russe » (1934) par des membres de la communauté, des ouvriers de l'usine et des artisans de Champagne, sur les plans de J. Papandopoulos, ingénieur de la société PIC de Fontainebleau. Il relève de l'auto-construction : simple structure métallique hourdée de parpaings, toit en pavillon recouvert de tôle peinte et couronné d'un bulbe. A l'intérieur, l'iconostase, anonyme, serait l'œuvre d'une « religieuse des environs de Melun » (Pierre Didon). Des icônes de même facture sont disposées de part et d'autre de l'iconostase. Une dizaine d'ex-voto ont été réalisés par les fidèles eux-mêmes.

Le fort attachement des habitants à cet édifice singulier devenu identitaire lui a permis l'obtention du label « Patrimoine religieux du XX^e siècle » de la DRAC Île-de-France, et a convaincu la municipalité de Champagne-sur-Seine de le convertir en centre d'interprétation de l'histoire et du patrimoine de la commune. L'édifice a été restauré en 2017 avec l'aide notamment de la Région Île-de-France.

DOSSIER EX036051 - PAPETERIE DE SAINTE-MARIE, BOISSY-LE-CHATEL

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Papeterie Sainte-Marie

Commune : Boissy-le-Châtel

Département : Seine-et-Marne (77)

Datation : 1817-1953

Description synthétique : Usine de la « révolution du livre » au XIX^e siècle ; permanence de l'activité jusqu'en 2006

Identité du propriétaire : SARL Le Moulin du Grand Morin (SARL LMG) / Galleria Continua



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Les papeteries du Marais, implantées dans la vallée du Grand-Morin depuis le XVI^e siècle, entrent dans l'ère de la « révolution industrielle » avec la construction de la papeterie Sainte-Marie en 1817-1822. Créée dès 1828 pour financer la mécanisation « à l'anglaise » du site, la *Société anonyme des papeteries du Marais et de Sainte-Marie* est l'une des premières du genre. Il s'agit de fournir en papier de qualité les éditeurs parisiens de la période romantique (*Paul et Virginie*, les *Voyages extraordinaires* de Jules Verne ou *La Comédie humaine* de Balzac). La première machine à papier est mise en place en 1833, la seconde en 1837. Depuis la démolition de la papeterie d'Essonne, les bâtiments les plus anciens du site (années 1820) témoignent seuls de cette période pionnière : bâtiment des roues hydrauliques (remanié), bâtiment des pâtes (structure poteaux-poutres et charpentes métalliques remanié en 1894), bureaux et logements ouvriers.

Parmi les éléments du XX^e siècle, deux ensembles sont à distinguer. D'abord, les bâtiments de la « Belle Epoque » : les salles des machines 3 et 4 élevées entre 1909 et 1914 (structure métallique légère abritant aujourd'hui la statue « Silvio »), la salle d'apprêt du papier (larges baies rectangulaires dispensant la lumière indispensable au comptage et à la mise en rame), la chaufferie et sa cheminée. Second ensemble remarquable : les bâtiments des « Trente Glorieuses » (époque ARJOMARI, fermeture en 2006), en particulier le bâtiment de la machine 5, symbole du gigantisme des années de prospérité (soubassement en béton armé et structure métallique).

Le site est racheté en 2006 par la société Galleria Continua (galerie d'art contemporain d'abord implantée à San Gimignano puis à Pékin). Elle y élabore un projet de développement affichant le respect de l'existant.

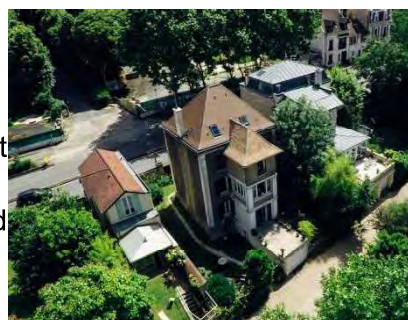
DOSSIER EX035706 - MAISON BIZET, BOUGIVAL

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISE

Dénomination	Maison dite maison Bizet
Commune	Bougival
Département	78
Datation	2 ^e quart 19 ^e siècle ;2 ^e quart 20 ^e siècle
Description synthétique	Maison de villégiature en bord de Seine
Identité du propriétaire	Département des Yvelines



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Cette maison en bord de Seine est importante à un double titre. Comme lieu de mémoire tout d'abord puisque c'est là que Bizet rédigea Carmen et mourut en 1875, mais aussi comme caractéristique d'une maison de villégiature francilienne avec une très belle vue sur la Seine.

Construite dans la première moitié du XIX^e siècle, elle est en effet située en bord de fleuve avec un accès direct à celui-ci après le jardin. La maison est très haute, comme ses voisines, et peut ainsi profiter d'un vaste panorama. Si la maison de Bizet a changé depuis le séjour de ce dernier, globalement sa volumétrie reste la même : un étage de soubassement, un rez-de-chaussée conduisant à une pièce en saillie qui à l'origine formait terrasse pour le premier étage. Un premier et un second étage. Sa haute taille a encore été accentuée par l'adjonction d'un toit en pavillon dans les années trente, comme l'atteste le crépi ocre à la tyrolienne et le carrelage du couloir d'entrée.

Une autre transformation est la construction d'un deuxième et troisième niveau sur le bow-window ce qui a encore accentué le caractère de villégiature de la maison où on peut profiter de la vue sur le fleuve en toutes saisons. A l'intérieur, la distribution est inchangée : couloir central conduisant à la pièce en saillie, salle-à-manger, salon, chambres à l'étage. L'escalier est celui d'origine.

Elle est au centre d'un projet de Centre Européen de la Musique dans lequel elle servira de résidence d'artistes.

DOSSIER EX035567 – HALL PROUVE, SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Hall Prouvé
Commune : Saint-Michel-sur-Orge
Département : Essonne (91)
Datation : 1966
Description synthétique : Constructions préfabriquées à façades-rideaux
Identité du propriétaire : Syndicat des copropriétaires de la copropriété « VILLAGEXPO »



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Le Hall d'exposition de Villagexpo, réalisé par l'ingénieur Jean Prouvé, prend place au centre du nouveau quartier de Saint-Michel-sur-Orge en tant que lieu d'accueil et restaurant des visiteurs de l'exposition nationale organisée par le ministère du Logement en 1966 pour présenter différents types de pavillons économiques.

Le bâtiment, entièrement de plain-pied, se compose de deux volumes de plan carré, reliés par une petite coursive ouverte, et constitués chacun d'un socle en béton, d'une structure porteuse de poteaux reliés par des poutres treillis en acier, et d'une toiture plate. Les façades-rideaux sont formées d'une structure légère de profilés en aluminium enserrant des panneaux vitrés. La rigueur, la légèreté et la transparence de l'édifice font écho à certaines réalisations majeures de l'architecture moderne comme le Pavillon de l'Allemagne et la Maison Farnsworth (Mies Van der Rohe, 1929 et 1951).

Dédié ensuite aux activités associatives, sportives et culturelles des habitants de Villagexpo et de la commune, le Hall nécessite aujourd'hui d'importants travaux de restauration.

DOSSIER EX035730 – EGLISE SAINT-MARTIN, ONCY-SUR-ECOLE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Eglise Saint-Martin
Commune : Oncy-sur-Ecole
Département : Essonne (91)
Datation : XIIe siècle. XVe siècle
Description synthétique : Eglise romane
Identité du propriétaire : La commune



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

L'église Saint-Martin édifée au début du XIIème siècle est une des plus anciennes du département de l'Essonne. De taille très modeste, elle présente une partie romane assez rare en Gâtinais, et une décoration intérieure forte intéressante.

Le chœur, qui remonte à la fin du XIème siècle ou au tout début du XIIème siècle, est formé de deux travées droite couvertes en berceau et d'une abside en cul de four structurée par trois arcs en plein cintre de taille croissante, dispositif architectural audacieux. La nef, plus large, a sans doute été plafonnée en berceau à partir du XVème ou du XVIème siècle.

L'intérieur de l'église se distingue aussi par l'importance de ses peintures murales, en partie reconstituées au XIXe siècle. Fait relativement rare, les murs sont parcourus par deux litres funéraires en parfait état de conservation. Le mobilier, de qualité exceptionnelle, comporte une chaire Renaissance, la plus ancienne du département, un ensemble de poutre de gloire du XVIème siècle, des boiseries du siècle suivant, et deux statues du XIIIe siècle classées Monuments Historiques.

Après un effort très lourd de rénovation, la commune souhaite faire vivre ce témoin remarquable de l'architecture romane francilienne et y organise des animations régulières (journées portes ouvertes, concerts ...).

DOSSIER EX035965 – THEATRE DE BIGNY, BRIIS-SOUS-FORGE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Théâtre de Bligny

Commune : Briis-sous-Forge

Département : Essonne (91)

Datation : XXe s

Description synthétique : Théâtre en milieu hospitalier

Identité du propriétaire : Association du centre Hospitalier de Bligny



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Ce petit théâtre a été construit entre 1932 et 1934 au sein des anciens sanatoriums de Bligny afin d'éduquer et divertir les malades de la tuberculose effectuant de longs séjours dans l'espoir de guérison. Au cours de ces cures, les pensionnaires étaient invités à pratiquer des activités artistiques dont le théâtre. L'histoire du théâtre est ainsi indissociable de l'approche thérapeutique révolutionnaire proposée, dans la première moitié du XXe siècle, par les sanatoriums de Bligny, alors qu'aucun traitement curatif pour les tuberculeux n'existait alors. L'enjeu était de soigner le psychisme autant que le corps dans le but d'améliorer l'état des patients. Cette méthode, mise en place et expérimentée à Bligny, essaiera ensuite dans toute la France.

La conception du théâtre est confiée à l'architecte Armand Colin résidant à Sceaux. Ce dernier s'inspire de l'architecture mexicaine et propose un bâtiment original dont la façade pastiche est agrémentée d'un fronton ourlé et d'un clocheton au sommet. L'ensemble est composé de briques rouges et revêtu d'un crépi beige par endroit. La salle a été modernisée en 2002 et 2004 mais elle conserve son hall d'origine dont certains éléments de style Art déco. L'édifice est unique en son genre et, par bien des aspects, remarquable.

**DOSSIER EX035798 - ANCIENNE STATION DE POMPAGE DE LA PAPETERIE
DARBLAY AU PORT DES BAS-VIGNON, CORBEIL-ESSONNES**

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional
Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISE

Dénomination	Ancienne station de pompage de la papeterie Darblay
Commune	Corbeil-Essonnes
Département	Essonne (91)
Datation	1889
Description synthétique	Derniers vestiges de la plus grande papeterie d'Europe en 1900, ensemble dû à l'ingénieur Jules Denfer et à l'architecte Paul Friesé
Identité du propriétaire	Communauté d'agglomération Grand Paris-Sud-Seine-Essonnes- Sénart



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

L'ancienne station de pompage du port des Bas-Vignons, construite en 1889, constitue le dernier ensemble bâti complet de la papeterie d'Essonne (papeterie Darblay à partir de 1867), haut lieu de l'innovation papetière européenne depuis la fin du XVIII^e siècle (invention de la machine à papier en continu en 1798). Papeterie modèle, objet de visites régulières de la part de ses clients parisiens (édition, presse...), la papeterie se pare depuis le Second Empire d'une architecture innovante et prestigieuse, fruit des travaux de l'ingénieur Jules Denfer (1838-1914), ingénieur des Arts et Manufactures et professeur d'architecture à l'Ecole Centrale, et de son collaborateur Paul Friesé. Ils furent, à la « Belle Epoque », les principaux promoteurs en France de la "beauté des usines".

La station de pompage, installée en bord de Seine et reliée au site papetier par un tunnel ferroviaire, se distingue par ses façades en meulière d'inspiration néoclassique. Ouvertes de larges baies en plein cintre et fermées d'huisseries métalliques, elles sont surmontées de balustrades en ciment moulé. Elles sont par ailleurs soulignées par un soubassement en mortier cimenté. L'espace intérieur est composé de cinq travées dont les colonnettes en fonte supportent des toitures à deux pans étroits.

Le projet de restauration de cette remarquable « fabrique » monumentale s'inscrit dans le cadre d'un projet de valorisation du parc public des Bas-Vignons traversé par la future eurovéloroute N°3.

DOSSIER EX035665 – CITE PAYRET-DORTAIL, VANVES

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Cité Payret-Dortail

Commune : Vanves

Département : Hauts-de-Seine (92)

Datation : XXe s.

Description synthétique : Cité HBM

Identité du propriétaire : Hauts-de-Seine Habitat



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Cet ensemble architectural est réalisé à la fin des années 1920 par l'architecte Maurice Payret-Dortail qui travaille en collaboration avec l'Office public des Habitations à Bon Marché de la Seine pour lequel il assurera la construction de plusieurs cités-jardins. Cette cité, qui porte le nom de son auteur, située rue de Chatillon, à proximité du parc Frédéric Pic, a la particularité de réunir des logements sous forme d'immeubles collectifs et de pavillons, dont 27 ateliers d'artistes bénéficiant d'un logement attenant localisé dans la cité. L'architecture est similaire à celle des immeubles de logements sociaux HBM construits à la même période et se distingue par l'harmonie générale de son plan d'ensemble et sa préservation.

Outre ses qualités architecturales, cette cité témoigne de presque 100 ans d'aventure du logement social dans les Hauts-de-Seine, marqués par un vécu collectif d'une grande richesse.

DOSSIER EX035574 – CITE-JARDINS, SURESNES

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Cité-jardin
Commune : Suresnes
Département : Hauts-de-Seine (92)
Datation : 1921-1958
Description synthétique : Cité-jardin
Identité du propriétaire : Hauts-de-Seine Habitat



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

La cité-jardin est une des quinze réalisations de l'Office public d'habitations à bon marché du département de la Seine, fondé par Henri Sellier, alors maire de Suresnes. Sa réalisation est confiée à l'architecte Alexandre Maistrasse, mais huit phases de construction se succèdent entre 1921 et 1958. Une ceinture de pavillons individuels entoure des immeubles collectifs regroupés sous forme d'îlots, auxquels s'ajoute un éventail extrêmement complet d'équipements publics : groupes scolaires, lavoir-bains douches, dispensaire, lieux de culte catholique et protestant, théâtre, magasin coopératif, foyer pour célibataires et maison pour personnes âgées. Les espaces verts sont omniprésents, sous forme collective (cours au cœur de chaque îlot, square d'un hectare et venelles), mais aussi sous forme privative (jardins des pavillons et jardins partagés).

Sur le plan architectural, l'architecture pittoresque y côtoie des réalisations plus modernistes, des pavillons à toits-terrasses édifiés dans les années 1930 jusqu'aux immeubles préfabriqués de l'après-guerre.

Conçue comme un élément de l'aménagement régional, cette réalisation emblématique de l'OPHBMS constitue aujourd'hui un ensemble urbain remarquablement préservé.

DOSSIER EX036013 – CINEMA L'ETOILE, LA COURNEUVE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Ancien cinéma « L'Etoile »

Commune : La Courneuve

Département : Seine-Saint-Denis (93)

Datation : 1934-1935

Description synthétique : Cinéma

Identité du propriétaire : La commune



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Lieu emblématique de l'histoire sociale et culturelle de La Courneuve mais aussi de l'immigration italienne et des « *Petites Italies* » constituées en banlieue parisienne durant la première moitié du XX^e siècle, le cinéma « L'Etoile » est fondé en 1934 par les frères Martin Perolino, originaires de la Vallée d'Aoste. Comme tant d'autres Italiens issus des régions pauvres de la péninsule, fuyant le régime fasciste et attirés par la prospérité économique de la France de la Reconstruction, ils s'installent à La Courneuve dans les années 1910. Grâce à un emprunt, ils entreprennent la construction d'un cinéma de près de 700 places, combiné à des appartements, une salle de billard et un café à l'enseigne « *Martin frères* ».

Cet ensemble se caractérise par une architecture originale, véritable hommage aux théâtres à l'italienne. La façade du bâtiment présente un décor d'inspiration baroque – frontons cintrés, agrafes en forme de coquillage, pilastres, fleurs et draperies – qui le différencie radicalement des cinémas érigés en Île-de-France durant l'entre-deux-guerres. A l'intérieur subsistent des fragments de carrelage en mosaïque et deux escaliers en bois sculpté desservant le balcon qui proviennent de l'Exposition coloniale de 1931.

Fermé en 1965, racheté par la commune en 1977, la restauration de ce cinéma est aujourd'hui urgente.

DOSSIER EX035643 – ANCIENNE IMPRIMERIE INDUSTRIELLE DE L'ILLUSTRATION, BOBIGNY

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional
Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Imprimerie
Commune : Bobigny
Département : Seine-Saint-Denis (93)
Datation : 1931-1933
Description synthétique : Imprimerie
Identité du propriétaire : Etat



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

En 1929, la famille Baschet, propriétaire du journal hebdomadaire *L'Illustration* fondé en 1843 et tiré à plus de 150 000 exemplaires, décide de séparer les activités de rédaction de celles de l'impression, jusqu'alors regroupées rue Saint-Georges à Paris. Débute alors la construction d'une nouvelle imprimerie à Bobigny, inaugurée en 1933 et conçue comme un modèle de modernité.

Le programme comporte un bâtiment d'environ 30 000 m² regroupant sur trois niveaux au-dessus d'un sous-sol les ateliers de composition, d'impression, de reliure, d'expédition et divers dépôts, équipés de machines perfectionnées. La pièce maîtresse de l'ensemble est le bâtiment des services administratifs et de la direction, tour-sémaphore haute de 64 mètres surmontée d'une horloge.

Caractérisée par sa rationalité, son esthétique moderniste inspirée des gratte-ciels des agences de presse américaines et son ossature en béton armé revêtue de briques rouges, l'imprimerie de *L'Illustration* constitue l'un des fleurons du patrimoine industriel de la Seine-Saint-Denis et au-delà de l'Île-de-France.

Fermée en 1971, reprise par la SET, une société de transport puis laissée à l'état de friche, l'imprimerie est réhabilitée dès 1998 par les architectes Paul Chemetov et Borja Huidobro pour accueillir un pôle important de l'IUT de l'université Paris-XIII. Leur proposition, respectueuse du bâti existant (transformation de l'ancienne centrale en gymnase, optimisation des volumes intérieurs par l'installation de mezzanines...) et anticipant les évolutions futures, est un exemple de reconversion réussie.

**DOSSIER EX035859 – ANCIENNE USINE DE PRODUITS CHIMIQUES – PARFUMERIE
JEAN PATOU, SAINT-OUEN**

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Usine de produits chimiques,
parfumerie

Commune : Saint-Ouen

Département : Seine-Saint-Denis (93)

Datation : XX^e siècle



Description synthétique : Parfumerie

Identité du propriétaire : La commune

**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA
DELIBERATION**

En 1928, le couturier et parfumeur Jean Patou, dont le siège social est établi à Paris, décide de s'installer à Saint-Ouen, rue Mariton, dans un ensemble de bâtiments déjà destinés à la parfumerie, élevés en 1914 pour l'entreprise Féret Frères. Il en fait transformer les ateliers (surélévation, modification des espaces intérieurs) et leur adjoint des garages. L'usine, qui travaille avec la ville de Grasse et avec l'étranger pour obtenir les extraits de fleurs nécessaires à la fabrication des parfums, est partiellement détruite lors des bombardements de 1944 puis reconstruite en 1950 par les architectes R. Leroy et G. Dartevelle. Elle ferme ses portes à la fin des années 1970.

Par sa modeste taille, son architecture de brique (peintes) et son insertion dans un tissu urbain dense, la parfumerie Patou est représentative des nombreux ateliers de petite industrie qui s'implantent sur le territoire audonien dès la seconde moitié du XIX^e siècle. En effet, un repérage montre que parmi les 30 ateliers recensés par les sources d'archives, 14 ont été détruits ; parmi les cinq ensembles conservés et jugés remarquables, deux seulement datent du premier tiers du XX^e siècle – l'usine Patou et l'atelier de décors de théâtre Tisserand – relevant d'une même typologie très représentative du tissu de banlieue : atelier cour avec bureau ou maison patronale. L'atelier Tisserand disparaissant, l'usine Patou devient le dernier élément significatif de cette typologie.

DOSSIER EX 035880 – CITE-JARDINS DE STAINS

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Cité-jardins
Commune : Stains
Département : Seine-Saint-Denis (93)
Datation : 1921-1933
Description synthétique : Cité-jardins
Identité du propriétaire : Seine-Saint-Denis Habitat



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

La cité-jardins est l'une des réalisations de l'Office public d'habitations à bon marché du département de la Seine, qui fait appel aux architectes Eugène Gonnot et Georges Albenque.

Le plan-masse en forme de toile d'araignée est organisé à partir d'une place centrale d'où rayonnent de larges avenues rectilignes bordées d'immeubles collectifs, tandis que les rues, plus étroites et parfois curvilignes, desservent des pavillons dont aucun n'est parfaitement identique. De nombreux équipements collectifs sont chargés d'améliorer la qualité de vie des habitants : théâtre, établissements scolaires et équipements sportifs, lavoir et bains-douches, centre de protection infantile, commerces.

Sur le plan architectural, les architectes ont combiné formes (oriels ou fenêtres en encorbellement, balcons, loggias) et matériaux (béton, brique, enduit coloré, mosaïque, marbre).

Depuis sa création, la cité-jardins de Stains, l'une des plus remarquables d'Ile-de-France, n'a pas subi de transformation majeure. Elle fait l'objet depuis 2004 d'une ambitieuse réhabilitation et d'un travail de valorisation patrimoniale animé par un lieu d'expositions, « Mémoires de cité-jardin », qui est aussi tête de pont d'un réseau régional.

DOSSIER EX034325 – FERME MAZIER, AUBERVILLIERS

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional
Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Ensemble : ferme « Mazier »
Commune : Aubervilliers
Département : Seine-Saint-Denis (93)
Datation : XIXe s – XXe s
Description synthétique : Ferme de culture maraîchère et légumière avec ses dépendances
Identité du propriétaire : La commune



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Connue sous le nom de son dernier propriétaire, la ferme Mazier constitue un témoignage exceptionnel de l'organisation du travail et de la vie dans une maison de culture maraîchère et légumière de « la Plaine des Vertus » – ce secteur qui s'étendait sur Aubervilliers et La Courneuve jusqu'aux limites de Bobigny et Drancy et fournissait la capitale en légumes frais.

Attestée dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, puis agrandie aux XIX^e et XX^e siècles, elle se compose de plusieurs bâtiments regroupés autour d'une cour intérieure, accessible depuis la rue Heurtault par une vaste porte charretière. Cette cour pavée servait au lavage et à l'apprêt des légumes, ainsi qu'au séchage et au battage des graines. Tout autour se trouvaient de nombreuses dépendances, dont plusieurs ont été préservées, comme les écuries et le four à betteraves. L'ensemble est bâti en matériaux de réemploi, allant de la pierre taillée au moellon de gypse enduit en passant par le pan de bois.

Demeurée en activité jusqu'en 1962, la ferme Mazier a été rachetée par la commune d'Aubervilliers en 1990 ; elle abrite aujourd'hui la Société d'histoire de la ville. Depuis 2014, elle fait l'objet d'un chantier de réhabilitation exemplaire, conduit par l'association APIJ BAT, qui favorise l'insertion sociale et professionnelle de personnes en recherche d'emploi ou en reprise d'étude. Son intérêt réside dans la rareté de cette typologie à l'échelle de la commune et même du département : alors qu'elle comptait encore 140 agriculteurs en 1914, avant sa transformation industrielle, Aubervilliers ne conserve plus que deux fermes de ce type (l'autre étant localisée au 3, rue Chapon) pour raconter son passé rural.

DOSSIER 18009566 – FORT DE VILLIERS, NOISY-LE-GRAND

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional
Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Fort de la seconde ceinture de Paris
Commune : Noisy-le-Grand
Département : Seine-Saint-Denis (93)
Datation : 1870-1880
Description synthétique : Fort de la seconde ceinture
Identité du propriétaire : La commune



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Le fort de Villiers, situé sur la commune de Noisy-le-Grand, appartient à la seconde ceinture de forts érigés autour de Paris entre 1874 et 1882 à l'initiative du général Séré de Rivières. Avec les forts de Champigny et Sucy, il constitue le trio défensif de la vallée de la Marne : placé en première position pour protéger le passage du fleuve, il est qualifié de « *tête de pont de la Marne* » et détient un rôle stratégique dans l'est de la capitale. Lors de la Première Guerre mondiale, il sert de poste de tir pour la défense contre les aéronefs (DCA) du Camp retranché de Paris. Après le conflit, il perd son usage militaire et est mis en 1955 à disposition d'Emmaüs pour accueillir des sans-abris : soixante familles y vivent encore en 1974, au moment de sa fermeture.

Le site, devenu propriété de la commune de Noisy-le-Grand depuis 2001, forme aujourd'hui un îlot de 4 hectares en plein cœur d'un secteur fortement urbanisé. La ville s'est engagée dans sa mise en valeur, en entamant sa réhabilitation (mise en sécurité et nettoyage des façades dégradées et envahies par la végétation) et en l'ouvrant au public à l'occasion des dernières Journées européennes du Patrimoine (2017). La labellisation permettrait de poursuivre cet effort et de sauvegarder un lieu de mémoire caractérisé par l'intégrité de ses différents ouvrages défensifs (caponnières, fossés, galeries de tir...), de ses casernements et de ses circulations, en rendant possibles la lisibilité et la transmission aux générations futures.

DOSSIER EX035861 – Gymnase dit « ex-pompiers » à Saint-Ouen

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Gymnase municipal et caserne centrale des sapeurs- pompiers

Commune : Saint-Ouen

Département : Seine-Saint-Denis (93)

Datation : 1909

Description synthétique : Gymnase

Identité du propriétaire : La commune



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Au début du XX^e siècle, la dispense d'un enseignement de gymnastique, rendu obligatoire à l'école à partir de 1880 et les nouveaux besoins (associations, militaires, sapeurs-pompiers) amènent les municipalités à se doter d'espaces construits pour accueillir ces exercices physiques.

C'est dans ce contexte que l'architecte-voyer de Saint-Ouen, César Auguste Mancel, édifie en 1909 un bâtiment à double vocation, destiné à la fois à servir de caserne centrale des pompiers et de gymnase. Situé en plein centre-ville, il est intégré au groupe scolaire Jean Jaurès et adossé à une salle des fêtes. Cette disposition permet d'en multiplier les accès, de rejeter sanitaires et douches du côté de la cour de l'école et de concentrer sur rue les bureaux et magasins pour les engins et le matériel de secours (pompes, grande échelle, etc.). Au centre du complexe est ainsi aménagée une vaste salle de 400 m², qui pour faciliter l'installation des agrès et appareils de gymnastique, est dépourvue de tout support intermédiaire grâce à sa charpente métallique. La double fonction de l'édifice est clairement affichée en façade, sur le volumineux cartouche du fronton central, orné d'une tête de pompier casqué et de celle d'un gymnaste, toutes deux entourées de haches entrecroisées, de cordages, d'haltères et d'anneaux de gymnastique.

Dans l'histoire des premiers équipements sportifs municipaux nés en Seine-Saint-Denis, le gymnase-caserne de Saint-Ouen se distingue donc par sa fonctionnalité mais aussi par son riche décor. C'est à ce titre qu'il mériterait un label régional, tout en ouvrant la voie à la constitution d'un corpus thématique autour de l'architecture du sport en Île-de-France.

DOSSIER EX035620 – Ancienne poudrerie impériale, puis nationale de Sevrans-Livry, actuellement Parc forestier de la Poudrerie

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR 2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Poudrerie
Commune : Sevrans-Livry-Gargan-Vaujours-Villepinte
Département : Seine-Saint-Denis (93)
Datation : 1865 à nos jours



Description synthétique : Poudrerie, actuel parc forestier

Identité du propriétaire : Etat

INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

L'implantation d'un site de production poudrière sur les communes de Sevrans et Livry est décidée par un décret impérial en 1865. L'emplacement choisi est un vaste espace forestier au bord du canal de l'Ourcq et de la voie ferrée, présentant l'avantage d'être situé à proximité de Paris tout en restant à l'écart des zones urbanisées. Gustave Maurouard, ingénieur des poudres et des salpêtres, est chargé de concevoir l'usine inaugurée en 1873. Parmi la dizaine de poudreries que compte la France, celle de Sevrans-Livry est l'une des plus emblématiques. Elle est la première à renoncer à l'énergie hydraulique pour adopter la force de la machine à vapeur – ce qui dicte son plan rayonnant, la centrale de l'usine (ou pavillon « Maurouard ») étant, pour éviter les risques d'explosion, placée au centre, à distance des ateliers de fabrication, disposés en arc de cercle autour d'elle. Elle se démarque également par la qualité architecturale de ses bâtiments (une trentaine seulement est conservée sur les trois cents constructions initiales). Reliefs, systèmes d'allées, mares et merlons composent aujourd'hui l'exceptionnel paysage du parc forestier de la Poudrerie sur 140 hectares. La Poudrerie occupe enfin une place importante dans l'histoire locale. Au plus fort de son activité, plus de 3000 employés étaient logés à proximité immédiate. Toutes ces caractéristiques méritent une labellisation régionale, qui serait de nature à conforter l'engagement du département de la Seine-Saint-Denis, devenu gestionnaire du site en 2010.

DOSSIER EX034189

Garage du Parc, vestiges de la distillerie d'absinthe Delizy & Doistau – Pantin

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISE

Dénomination	Vestiges de la distillerie d'absinthe Delizy & Doistau
Commune	Pantin
Département	Seine-Saint-Denis (93)
Datation	1867-1888
Description synthétique	Derniers vestiges de la distillerie : anciens entrepôts et soutes à charbons en sous-sol et foyers
Identité du propriétaire	Alain Kerchenblatt / Garage du Parc



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Elevée à partir de 1867, la distillerie d'alcool – notamment d'absinthe – Delizy Frères, puis Delizy-Doistau, finit par couvrir 2,4 hectares à la veille de la Seconde Guerre Mondiale. A partir de 1955, la plupart des bâtiments sont détruits pour laisser place à un ensemble de 282 logements conçu par les architectes Fernand Pouillon et Roland Dubrulle. Situés en cœur d'îlot, les bâtiments et sous-sols du « Garage du Parc » constituent ainsi les derniers vestiges de l'une des principales entreprises de Pantin (Simon Delizy fut par ailleurs maire de la ville de 1870 à 1875).

On distingue à l'entrée deux halles accolées à usage d'entrepôt, en maçonnerie de meulière avec chaînage d'angles en briques, construites vraisemblablement entre 1867 et 1888. Leurs planchers sont composés d'entrevoûts de briques en berceau sur solives en fer afin de supporter de lourdes charges ; la halle septentrionale est couverte d'une charpente métallique à tirants ; l'appentis servant actuellement de sanitaires, situé entre les deux entrepôts, semble correspondre à la base d'une cheminée de la distillerie. En fond de parcelle, les trois halles accolées en rez-de-chaussée, à usage d'atelier, sont légèrement postérieures. Construites en meulière et brique, elles sont fermées de larges portes métalliques.

Le sous-sol abritait les soutes à charbon attenantes aux chaudières de la distillerie (avant 1887). Il en subsiste d'intéressants vestiges archéologiques : chacune des trois pièces du sous-sol conserve trois foyers dont certains ont encore leur rideau métallique. Ces foyers servaient très probablement à l'alimentation en combustibles des chaudières : trois trémies de livraison du charbon sont aménagées dans le plafond à entrevoûts sur solives de fer.

Depuis 1987, les propriétaires exploitent le site comme garage automobile. Leur projet consiste aujourd'hui à le convertir en auberge et espaces de co-working.

DOSSIER EX035795 – CITE-JARDINS, CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Cité-jardins

Commune : Champigny-sur-Marne

Département : Val-de-Marne (94)

Datation : 1928-1936

Description synthétique : Cité-jardins

Identité du propriétaire : OPH 94 Valophis Habitat



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Initiée dès 1919, la cité est la première réalisation en matière de logement social sur le territoire de Champigny. A l'image d'autres cités-jardins, elle est conçue par les architectes Paul Pelletier et Arthur-Pierre Teisseire comme un véritable projet urbain, associant aux logements individuels et collectifs des commerces, une école, une salle de spectacle, ainsi qu'un réseau viarie hiérarchisé, des placettes et des clos agrémentés de jeux d'enfants. La morphologie du quartier trouve son unité grâce à un pittoresque réseau de sentes qui irrigue les différents îlots de la cité.

L'ensemble est construit dans un laps de temps très ramassé (1928-1936) mais la comparaison entre les bâtiments fait ressortir deux conceptions architecturales : l'une de la fin des années 1920 est représentée par des immeubles couverts de toits en pente, l'autre permet d'observer en direct la naissance de l'architecture moderniste (pavillons et immeubles à toits-terrasses et horizontalité globale de la décennie 1930). Ce quartier est aussi un témoin de l'avènement d'un nouveau matériau, le béton armé.

Une récente restauration a fidèlement restitué l'inspiration initiale.

DOSSIER EX035836 – FONDATION NATIONALE DES ARTS GRAPHIQUES ET PLASTIQUES, NOGENT-SUR-MARNE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Fondation nationale des Arts graphiques et plastiques

Commune : Nogent-sur-Marne

Département : Val-de-Marne (94)

Datation : XXe s.

Description synthétique : Domaine architecturé et arboré

Identité du propriétaire : Fondation nationale des Arts graphiques et plastiques



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Le domaine est composé de plusieurs édifices, datés du XVII^e au XX^e siècle, construits à la demande de propriétaires successifs. Il s'agit d'un endroit exceptionnel de par son patrimoine architectural et environnemental.

Plusieurs éléments remarquables témoignent d'un ensemble riche et original, parmi lesquels : deux hôtels particuliers datés (XVI^e et XVII^e siècles), un parc paysager de 10 hectares dont la composition et les essences sont remarquables, des ateliers et logements d'artistes (XX^e siècle), une bibliothèque ou encore un pigeonnier et un vignoble. Le domaine constitue ainsi un témoignage de l'histoire locale de l'Ancien Régime à aujourd'hui.

La Fondation nationale des Arts graphiques et plastiques (FNAGP), fondation reconnue d'utilité publique à but non lucratif, administre depuis 2004 le domaine qui a toujours pour vocation aujourd'hui d'abriter une maison de retraite pour artistes.

C'est à la fois un lieu vivant, un lieu de création, un lieu d'inspiration et un lieu de mémoire qui allie création contemporaine, site arboré remarquable et patrimoine historique, artistique et immatériel préservé.

**DOSSIER N°EX035844 - ENSEMBLE MOBILIER ET JARDIN, DIT MAISON DE BUTEL,
GRISY-LES-PLATRES**

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Maison rurale et pigeonnier

Commune : Grisy les Plâtres

Département : Val-d'Oise (95)

Datation : XVIIIe siècle

Description
synthétique : Ensemble mobilier
(dépendances d'un
château) et
pigeonnier



Identité propriétaire : Nathalie Becq

**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA
DELIBERATION**

La Maison de Butel, son pigeonnier et son jardin forment un ensemble emblématique de l'architecture traditionnelle du Vexin Français.

Très préservé, il a fait l'objet d'une restauration légère et patiente, utilisant les techniques traditionnelles à base de chaux et de sable visant à respecter au maximum l'esprit de la construction et à mettre en valeur ses différents éléments architecturaux. L'ensemble est agrémenté d'un jardin, labellisé Jardin remarquable en 2011 dont la visite est libre et gratuite chaque samedi, et qui abrite une pépinière de production de plantes vivaces de collection.

DOSSIER N° EX035708 – MUSEE DE L’OUTIL, WY-DIT-JOLI-VILLAGE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Musée de l'Outil

Commune : Wy-dit-Joli-Village

Département : Val-d'Oise (95)

Datation : de l'époque gallo-romaine au début du XXe siècle

Description synthétique : Ensemble bâti caractéristique du Vexin Français, abritant une collection d'objets ethnographiques

Identité du propriétaire : Conseil départemental du Val-d'Oise



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Le musée de l'Outil de Wy-dit-Joli-Village est un ensemble ethnologique d'un intérêt majeur pour le Val d'Oise. C'est la singularité de l'association du bâti vernaculaire traditionnel du Vexin français, des collections d'outils et objets anciens du musée, du balnéaire gallo-romain et du jardin qui fait toute la valeur historique et culturelle du site.

Le musée s'insère dans de multiples thématiques identifiées comme enjeu majeur du territoire vexinois : patrimoine bâti, patrimoine immatériel, histoire sociale, art populaire, environnement...

L'ensemble de ces « facettes » est valorisé au sein du musée par différents outils (muséographie, supports pédagogiques, outils de médiation) et à travers une programmation – culturelle, scientifique, technique et environnementale – riche proposée aux publics tout au long de l'année.

Le musée et son jardin s'inscrivent parfaitement dans leur environnement local, situé au cœur du Parc

naturel du Vexin Français, pour lequel ils sont le reflet d'un passé à différentes temporalités (de l'époque gallo-romaine au début du XXème siècle).

Commission permanente du 4 juillet 2018 -

DOSSIER N° EX035173 - MAISON DES JOSEPHITES, L'ISLE-ADAM

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional
Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISE

Dénomination : Maison
Commune : L'Isle-Adam
Département : Val-d'Oise (95)
Datation : 1660
Description synthétique : Grande maison de bourg
Identité du propriétaire : Commune de L'Isle-Adam



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

La Maison des Joséphites a été construite en 1660 à la demande du prince Armand de Bourbon Conti (1629-1666), seigneur de L'Isle-Adam, pour faire une école destinée aux enfants de la commune. L'école était administrée par quatre prêtres de la congrégation des Missionnaires de l'Ordre de Saint-Joseph, d'où le nom conservé jusqu'à nos jours par ce bâtiment.

L'un des derniers témoignages de la présence des princes de Conti à l'Isle-Adam est aussi l'un des bâtiments les plus anciens et les plus remarquables de la ville. Il est édifié au chevet de l'église Saint-Martin (Monument Historique, XVIème siècle), et se situe tout près du presbytère construit en 1868. Ces trois édifices sont réunis autour d'un jardin arboré et d'une cour pavée.

La Maison des Joséphites se caractérise par sa toiture à la Mansart et ses 18 lucarnes. Les pierres de construction sont apparentes au niveau du rez-de-chaussée et sur toute la hauteur de la partie centrale du bâtiment sur la façade ouest.

Le bâtiment a été une école pendant de nombreuses décennies puis un lieu d'habitation. Il a abrité pendant trente ans le Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq. A terme, la commune souhaite que le bâtiment retrouve un usage culturel et soit accessible à la population.

DOSSIER N° EX035521 - MUSEE DE L'ABSINTHE, AUVERS-SUR-OISE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISE

Dénomination : Maison traditionnelle du Vexin abritant le musée de l'Absinthe.

Commune : Auvers-sur-Oise

Département : Val-d'Oise (95)

Datation : XIXe siècle

Description synthétique : Maison de bourg caractéristique du XIXe siècle, et de l'architecture villageoise du Vexin, abritant le musée privé consacré à l'absinthe et à la sociabilité de la fin du XIXe siècle.

Identité du propriétaire : Marie-Claude Delahaye



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

La maison qui abrite le musée de l'Absinthe est une maison typique du Vexin par sa volumétrie et les matériaux employés. Réalisée en pierres calcaires, elle est visible depuis la rue. Sa silhouette allongée est coiffée d'un toit à double pans, ouvert de lucarnes. La maison, ceinte d'un mur de pierre, est entourée d'un jardin où poussent les plantes constitutives de la liqueur (fenouil, mélisse, hysope...).

Le musée, qui dispose d'une très intéressante collection consacrée à « la fée verte », reçoit entre 8000 visiteurs par an qui découvrent ainsi la vie du village d'Auvers-sur-Oise à l'époque où y vivait Vincent van Gogh et peuvent également apprécier cette architecture caractéristique du Vexin français.

DOSSIER N°EX035717 – PLAGE FLUVIALE, L'ISLE-ADAM

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISE

Dénomination : Plage fluviale
Commune : L'Isle-Adam
Département : Val-d'Oise (95)
Datation : Début du XXe siècle
Description synthétique : Ensemble balnéaire de 44 cabines de bain, de deux bassins, d'un restaurant et d'un kiosque à musique.
Identité du propriétaire : Commune de L'Isle-Adam



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Ensemble balnéaire réalisé au début du XXe siècle, la plage fluviale de L'Isle-Adam est l'un des rares témoignages de ces architectures de loisir caractéristiques du développement des pratiques sportives avant la Première Guerre mondiale. Edifiée dans un style anglo-normand alors prisé pour la construction de maisons de villégiatures, la plage de L'Isle-Adam est le seul ensemble de ce type qui soit parvenu jusqu'à nous. En effet, plusieurs autres plages fluviales existaient au début du siècle le long des berges de l'Oise et de la Marne mais elles ont quasiment toutes disparu.

Si les premiers aménagements des rives de l'Oise à L'Isle Adam datent de 1850, il faut attendre 1920 pour qu'un entrepreneur, Henri Sulpice, investisse cet espace de 3,5 hectares pour en faire « la plus grande plage fluviale de France ». Au bord de l'eau, autour d'une plage de sable fin et d'un bassin situé au même niveau que la rivière, le site est consacré aux plaisirs de la natation (cabines, salles d'eau..) et également aux divertissements (restaurant, kiosque à musique, terrasse). Le lieu, rebaptisé Paris Plage, connaît un immense succès et génère une vie mondaine qui mêle Parisiens et Adamois jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale. Les années 1950 voient le développement du site et la construction de bassins de natation qui attirent de nombreux champions internationaux.

Cet ensemble, remarquablement conservé et toujours en activité, possède un caractère unique qui le désigne régulièrement comme lieu de tournage pour des productions nationales et internationales.

**DOSSIER N° EX035902 - VESTIGES ARCHEOLOGIQUES LIES A UNE ACTIVITE
POTIERE MEDIEVALE, FOSSES**

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional
Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISE

Dénomination : Corps de ferme et vestiges
archéologiques médiévaux

Commune : Fosses

Département : Val-d'Oise (95)

Datation : XIIIe-XIXe siècles

Description synthétique : Vestiges archéologiques liés
à une activité potière (XIIIe-
XVIe siècles)

Identité du propriétaire : Commune de Fosses



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA
DELIBERATION**

L'atout du projet est la présence de vestiges archéologiques liés à l'activité potière millénaire encore en place sur un terrain municipal en proximité immédiate de l'église Saint-Étienne, datée du XII^e siècle, au village de Fosses. Les archéologues ont découvert sur cette parcelle des occupations successives pendant 400 ans par des dynasties de potiers. Sur place, des vestiges sont encore visibles : les murs de certains ateliers de potiers et surtout trois fours ayant fonctionné successivement du XIII^e siècle au XVI^e siècle. L'un d'entre eux, daté du XIV^e siècle, constitue un exemple de référence tant pour la recherche scientifique que pour l'archéologie expérimentale. Ce vestige exceptionnel présente un état de conservation qui pourrait être préservé et restauré en vue d'une présentation au public.

Un projet de valorisation dans un centre d'interprétation est en cours d'étude. Il privilégierait une approche à la fois patrimoniale (à travers le site archéologique et historique), paysagère (en s'inscrivant dans la vallée de l'Ysieux et le PNR Oise-Pays de France) et créative (en proposant des expositions et des résidences d'artistes autour des arts du feu et de la céramique). Il pourrait s'implanter à Fosses dans le corps de ferme Le Tourneur (XVII^e – XIX^e siècles), attenant au site, sur les lieux mêmes de la production céramique médiévale et moderne. L'ensemble du site se situe dans le périmètre des abords de l'église Saint-Étienne (classée au titre des Monuments Historiques).